

A&M Développement
SARL en formation au capital de 20 000 €
Siège social : 5 ter Route de Maringues 63720 SAINT IGNAT
RCS CLERMONT FERRAND

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 05/07/2024

L'an deux mille vingt quatre et le cinq juillet à dix heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, pour désigner d'un commun accord les premiers gérants de la société conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

Sont présents :

Monsieur Maxime MARRA sis 5 ter Route de Maringues 63720 SAINT IGNAT, à concurrence de 1000 parts, numérotées
de 1 (UN) à 1000 (MILLE) 1000 parts

Madame Alexandra MARRA sise 5 ter Route de Maringues 63720 SAINT IGNAT, à concurrence de 1000 parts, numérotées
de 1001 (MILLE UN) à 2000 (DEUX MILLE) 1000 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : soit 2000 parts

A cet effet il est convenu ce qui suit :

I NOMINATION EN QUALITE DE GERANT DE LA SOCIETE, A DUREE ILLIMITEE, DE :

Monsieur Maxime MARRA demeurant 5 ter Route de Maringues 63720 SAINT IGNAT
né le 03 novembre 1980 à MENDE et Madame Alexandra MARRA demeurant 5 ter Route de Maringues 63720 SAINT IGNAT née le 06 janvier 1986 à MONTLUCON.

Ils n'entreront effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Monsieur Maxime MARRA et Madame Alexandra MARRA déclarent qu'ils acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées. Ils affirment n'exercer aucune fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II POUVOIR DU GERANT

Les gérants exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

Fait à SAINT-IGNAT

MARRA Maxime

MARRA Alexandra

le 09/07/2024 à 13:01

le 09/07/2024 à 13:09

